

Risque d'atteintes hépatiques graves chez les sujets utilisant la kétamine à doses élevées

Abderrahim DERRAJI - 2017-06-21 02:05:35 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information du 20 juin 2017, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM - France) rappelle qu'elle a été informée récemment de la survenue de cas d'atteintes hépatiques graves susceptibles d'être liées à l'utilisation répétée et/ou prolongée de kétamine à doses élevées. Sur les dix cas d'atteintes hépatiques graves, survenus depuis 2014, quatre ayant conduit à une transplantation hépatique. Il s'agit d'atteintes cholestatiques de type cholangite, susceptibles d'être liées à l'administration de kétamine de façon répétée et/ou prolongée (entre 1 mois et 5 mois de traitement continu) et à des posologies élevées, dans la prise en charge de douleurs rebelles (dépassant 100 mg/j en continu sur plusieurs jours) et lors de la réalisation de soins douloureux (200 à 400 mg/h en 3 à 6 heures) chez des grands brûlés. La kétamine est administrée en tant qu'agent anesthésique, seule ou associée à d'autres anesthésiques. Elle a fait l'objet, en 2010, de recommandations de bonne pratique publiées par l'Afssaps (actuelle : ANSM), en lien avec les professionnels de santé. Les professionnels de santé doivent, de ce fait, respecter les posologies préconisées et surveiller le bilan hépatique de façon rapprochée lors de telles utilisations.